



**DEMANDE DE LOCATION
DE LA SALLE COMMUNALE**
Chemin de Valérie 18 – 1292 Chambésy

TOUTE DEMANDE DOIT NOUS PARVENIR AU MINIMUM 30 JOURS AVANT LA MANIFESTATION
(art. 2 règlement)

Nom et prénom du responsable :
 Société ou groupement :
 ☎ Privé : ☎ Portable :
 Adresse :
 E-mail :

Date de la manifestation :

Genre de manifestation : Nombre de personnes :
 S'agit-il d'une manifestation publique (veuillez remplir et joindre à la demande de location, le formulaire unique de manifestation)
 ou d'une manifestation privée
 Occupation des locaux : de h à h (mise en place et nettoyage compris) (voir art. 16)
 Début de la manifestation : h Fin de la manifestation : h
 (En cas de modification de l'horaire, il est impératif de nous en informer au moins 15 jours avant la manifestation)

Locaux demandés : (marquer d'une X)

* Grande salle y compris la buvette MAX. 200 personnes	Buvette (uniquement) MAX. 80 personnes	* Scène
<input type="checkbox"/> CHF 280.00	<input type="checkbox"/> CHF 80.00	<input type="checkbox"/> CHF 50.00

Vaisselle demandée pour

1-40 personnes	<input type="checkbox"/> CHF 40.-
41-80 personnes	<input type="checkbox"/> CHF 80.-
81-120 personnes	<input type="checkbox"/> CHF 120.-
121-160 personnes	<input type="checkbox"/> CHF 160.-
161-200 personnes	<input type="checkbox"/> CHF 200.-

Prévoyez-vous d'utiliser des réchauds à fondue ou de garnir vos tables avec des bougies:

non oui*

* Selon le règlement d'utilisation en vigueur, la présence de deux pompiers est obligatoire (voir art. 5) - CHF 20,00 de l'heure par pompier.

Je certifie avoir pris connaissance du Règlement d'utilisation de la Salle communale, que je m'engage à respecter :

Date et signature du responsable :

Accord de la Mairie :
 Date : Visa :